



Éducateur spécialisé en foyer de l'enfance : de la difficulté à penser et à agir le changement dans la relation aux parents

Approche clinique

Ophélie Théodon

DANS **EMPAN** 2009/1 n° 73 , PAGES 148 À 157
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1152-3336

ISBN 9782749210520

DOI 10.3917/empa.073.0148

Date de mise en ligne : 05/06/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-empan-2009-1-page-148?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Éducateur spécialisé en foyer de l'enfance : de la difficulté à penser et à agir le changement dans la relation aux parents

Approche clinique

Ophélie Théodon

Les lois successives de 2002, 2005 et 2007 réaffirment la place majeure qui doit être accordée à la communication et à l'échange entre les usagers et les professionnels du secteur social et médico-social. La thématique du partenariat entre parents et professionnels dans le cadre de mesures de protection de l'enfance occupe une place croissante dans les préoccupations des acteurs de terrain, des législateurs ainsi qu'à l'université, particulièrement en sciences de l'éducation.

Au fil de mes expériences et de mes rencontres en tant qu'éducatrice spécialisée et formatrice au sein d'instituts de formation pour les futurs travailleurs sociaux, j'ai pu observer que certains

champs du travail social avaient d'importantes difficultés à mettre en œuvre ce partenariat entre usagers et professionnels. C'est en tant que chercheuse en sciences de l'éducation que je me suis intéressée plus particulièrement à cette thématique au cours de ma thèse de doctorat¹.

Les institutions qui accueillent des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance me semblent particulièrement concernées par cette difficulté à « travailler autrement » avec les parents. En effet, que cette nouvelle orientation des pratiques soit vivement souhaitée et souhaitable ne la rend pas plus accessible aux professionnels qui partagent le quotidien des enfants au sein d'institutions.

Ophélie Théodon, éducatrice spécialisée, chargée d'enseignement, docteur en sciences de l'éducation, Paris V-René-Descartes, 202, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.

1. O. Théodon, dans J.-S. Morvan (sous la direction de), *Étude clinique des représentations chez les éducateurs spécialisés intervenant en foyer départemental de l'enfance : les temps de rencontre entre les parents et les enfants*, Éd. 2007.

Celles-ci doivent elles aussi apprendre à se positionner différemment dans leurs relations aux parents.

Considérant que le contexte à l'origine de la séparation, à savoir une mesure de protection de l'enfance, ne favorisait pas ce partenariat recherché, j'ai mené une étude clinique visant à mieux appréhender la posture individuelle des professionnels qui accueillent ces enfants au sein des foyers départementaux de l'enfance. Cette étude visait à mieux appréhender les représentations des éducateurs spécialisés lors d'un temps spécifique de leur intervention : les temps de rencontre entre les enfants et leurs parents. L'étude de ces temps de retrouvailles m'a permis de pointer les postures psychiques conscientes et inconscientes mobilisées chez les professionnels et dont je présente ici un des aspects : le décalage entre la représentation de la fonction et le vécu quotidien de celle-ci.

Ces remaniements organisationnels imposés par le cadre légal peuvent s'observer très concrètement au niveau institutionnel : livret d'accueil, projet d'établissement, contrat d'accueil, projet individualisé... Ils impliquent également des changements au niveau individuel et subjectif. Ici l'individu, le sujet humain, héritier et porteur d'une histoire de sa profession et de l'institution où il intervient, mais également sujet unique, doit trouver en lui ou ailleurs les ressources nécessaires à la création d'un « travailler autrement » avec les parents. Un sujet en situation professionnelle qui se trouve dans un contexte particulier d'évolution « provoquée² ».

DE L'ORIGINE DES CHOSES ET DE LEUR RENCONTRE... OU COMMENT NAÎT UNE RECHERCHE

Historiquement, les professionnels de l'éducation spécialisée ne sont pas habitués à travailler spontanément dans une dynamique partenariale avec les familles des enfants accueillis. Dans le cadre d'un placement, la reconnaissance d'un danger au sein de la famille, qu'il s'agisse de « la santé, de la moralité ou de la sécurité de l'enfant³ », comme le rappelle la loi, positionne les protagonistes dans une rivalité intrinsèque. Une rivalité qui pourrait s'énoncer de manière caricaturale sous la forme de « bons et mauvais » : les « bons éducateurs » venant réparer les dommages que l'enfant aurait subis du fait de ses « mauvais parents ». L'enfant en situation de placement se trouve donc au centre d'enjeux majeurs, des enjeux qui peuvent, selon moi, aller jusqu'à parasiter le travail d'accueil et d'accompagnement initialement attendu lors d'un placement dans le cadre de la protection de l'enfance. Dans un contexte historique plus récent (2002), diverses lois, décrets et arrêtés sont venus indiquer une voie pour le travail à mener avec les familles. Ces textes affirment clairement une volonté de voir les parents associés au travail éducatif mené au sein d'une institution. Ma recherche a questionné directement la possibilité concrète de ce travail en partenariat en cherchant à identifier chez les professionnels ce qui, de leurs représentations, peut faire obstacle ou au contraire favoriser une relation avec les parents, du moins partiellement dégagée des enjeux de la rivalité évoqués précédemment.

2. Le terme « provoqué » est ici employé au sens où le définit J.-S. Morvan : « créer en raison d'une conjonction particulière de facteurs ». J.-S. Morvan, « Étude clinique situationnelle de l'application de la méthode Feuerstein auprès d'enfants et d'adolescents trisomiques 21 », *Handicaps et inadaptations - Les cahiers du CTNERHI*, n° 58, 1992.

3. Extrait du Nouveau Code civil, section II « De l'assistance éducative », article 375.

Pour conduire cette recherche, j'ai choisi de recueillir la parole des professionnels qui accompagnent le quotidien des enfants dans les foyers départementaux de l'enfance, institutions centrales du dispositif de protection de l'enfance. Afin de mettre en lumière les représentations des professionnels, j'ai souhaité porter mon regard sur un temps particulier de l'accueil des enfants, à savoir les temps de rencontre. Il me semblait qu'il s'agissait là d'un moment où les dynamiques de rivalité et de partenariat étaient particulièrement mobilisées.

Ces temps de rencontre suscitent des représentations chez les professionnels qui sont chargés de les organiser, de les encadrer ou d'y accompagner l'enfant. Ces représentations se situent au carrefour d'éléments historiques concernant la situation particulière d'un enfant en foyer départemental de l'enfance, tels qu'ont pu les évoquer M. Gabel, M. Lamour et M. Manciaux (2005), M. David (1989), R. Josefsberg (1997), J. Rouzel (1997, 2005) ou encore P. Verdier (1978). Les notions mêmes de séparation, de placement et plus récemment de rencontre, le contexte législatif réaffirmant une place majeure à la famille d'un enfant pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) viennent en réponse aux travaux qui ont plus particulièrement questionné les liens d'attachement : R. Zazzo (1979), D. Widlöcher (1976) ou D. Anzieu (1985). Ces éléments amènent à penser le travail avec les parents d'une manière nouvelle. Un partenariat est alors ostensiblement souhaité, encouragé et valorisé par les travaux de P. Durning (1995, 1999) et D. Fablet (2005, 2007) et les partenaires du laboratoire Éducation familiale de l'université de Nanterre-Paris X. *A contrario*, ce partenariat peut aussi être critiqué, comme le montrent par exemple les ouvrages de M. Berger (2005).

C'est donc sur plusieurs registres que viennent s'ancrer ces représentations : dans un champ collectif où la société et l'institution composent une approche spécifique du travail avec les parents, puis dans un champ individuel qui intègre le vécu de chaque professionnel dans sa pratique singulière. Tant de registres qui se superposent pour venir indiquer une pratique attendue mais pas toujours aisée dans son appropriation et qui peut parfois, comme nous le verrons au fil de cet article, enfermer les professionnels dans un interdit de dire, un interdit de penser peu favorable à l'évolution des pratiques et particulièrement culpabilisant.

DU CONTEXTE DE LA RENCONTRE : LA SÉPARATION

Le détail des enjeux affectifs qui sont mobilisés lors d'une séparation dans le cadre de la protection de l'enfance ne pourra être présenté ici du fait de la richesse des écrits sur le sujet. Il me semble cependant nécessaire de rappeler combien toute situation dite de « placement » est en réalité un « déplacement ». Lors de la séparation, l'enfant n'acquiert pas une place, ne trouve pas une place, on lui impose un nouveau lieu de vie avec des adultes et d'autres enfants, et ce sera dans le cadre d'une dynamique singulière qu'il investira son « déplacement ». Cela vient évidemment solliciter, réactiver et questionner les liens d'attachement qu'il a pu connaître antérieurement avec les membres de sa famille. Quelle qu'ait pu être la teneur de ces liens, ils ne peuvent être exclus du travail à mener lors de l'accueil d'un enfant. C'est bien une place centrale qui doit leur être accordée car leur non-reconnaissance revient à la non-reconnaissance du vécu de l'enfant et de sa dynamique subjective. Une non-prise en compte du lien entre un enfant et ses parents, en niant les processus d'attache-

ment et leurs implications psychiques, reviendrait à nier toute possibilité d'un travail éducatif, d'un accueil, d'un soin, d'une relation intersubjective.

Un placement en foyer départemental de l'enfance doit ainsi permettre un travail d'élaboration à distance, un travail sur le maintien des liens « avec » la famille lorsque le maintien des liens « dans » la famille n'est plus possible. Ce travail sur le lien familial est alimenté de manière concrète par les temps de rencontre qui ont lieu entre un enfant et ses parents dans un contexte de placement. Ces temps de rencontre sont réfléchis et encadrés légalement, soit par une décision de justice (dans le cadre d'un placement judiciaire : une ordonnance de placement provisoire, prononcée par le juge des enfants), soit dans le cadre d'un accord (dans le cadre de placements administratifs formalisés par les services de protection de l'enfance).

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les éléments présentés ici sont une partie des résultats issus de ma thèse de doctorat pour laquelle j'ai mené quatorze entretiens cliniques auprès d'éducateurs spécialisés intervenant au sein de quatre foyers départementaux de l'enfance situés en France métropolitaine. Ces entretiens étaient construits sur un mode semi-directif avec pour question de départ : « Qu'évoquent pour vous les temps de rencontre entre les enfants que vous accueillez ici et leurs parents ? »

Suivant une méthodologie et une mise en œuvre dans la lignée de la psychologie clinique d'orientation psychanalytique pour la conduite des entretiens, leur analyse se fit sur un mode longitudinal puis transversal, visant à faire apparaître le latent et le manifeste des propos qui m'étaient tenus.

S'il me semble important d'insister sur cet aspect, c'est non seulement pour la richesse de la démarche clinique, mais également pour introduire un élément qui est apparu comme fondamental au fil de cette recherche. Il s'agit de l'impact des modèles socialement partagés, véhiculés par des orientations générales (lois, courants de pensée...), qui alimentent les représentations des professionnels. En effet, il semble que ces lignes de conduite les enferment également dans des comportements qu'ils ont perçus comme souhaitables et qui alimentent ce que j'ai nommé la *représentation de la fonction*. Il ne s'agit nullement de chercher à faire disparaître cette représentation, mais bien de lui donner une lisibilité. Faciliter la conscientisation de professionnels vivant de manière coupable leurs ressentis négatifs envers les parents alors même que l'on encourage le partenariat ne peut que réduire le décalage entre la représentation et le vécu de leur pratique. Le sentiment de malaise qui s'est fait jour lors de cette recherche semble lié au décalage qui apparaît entre pratique et discours sur la pratique, et qui conduit les professionnels à ce que j'ai identifié comme un *interdit de penser*.

DU DÉCALAGE ENTRE LA RÉALITÉ SITUATIONNELLE ET LE VÉCU REPRÉSENTATIONNEL

Dans un chapitre intitulé « De l'inquiétante comparaison », j'ai pu mettre en avant le caractère massif des interrogations des professionnels concernant les pratiques en cours dans les autres établissements ou chez leurs collègues. Ce doute sur la valeur de ce que l'on donne à voir lors d'un entretien à visée de recherche est particulièrement compréhensible. Les phrases du type : « Ça va ce que j'ai dit, c'était clair ?... Ça va, j'ai pas dit trop de bêtises ?... Bon, je

ne sais pas si ce que je vous ai dit est très intéressant... me semblent relever de cette inquiétude personnelle. Cependant, des phrases comme : « Et dans les autres foyers, ils font comment ?... Je ne sais pas ce que vous a dit ma collègue mais j'espère que c'est pas trop différent... Bon, ici on n'est pas un super foyer, y en a sûrement des mieux » m'ont amenée à repérer plus précisément certains décalages entre ce qui est dit de la pratique des professionnels et leur réalité situationnelle.

Certains professionnels qui abordaient ce décalage entre leur pratique et ce qu'ils perçoivent comme « officiellement » attendu d'eux d'un partenariat avec les parents évoquaient systématiquement des causes extérieures organisationnelles ou institutionnelles (manque de temps, manque d'espace, manque de moyens, philosophie de l'établissement...). Cependant, tous affirmaient, dans un premier temps du moins, leur volonté nette de mener un travail en partenariat avec les parents. Certains se référaient au cadre légal : « Aujourd'hui avec la loi 2002, on ne peut plus faire comme avant, on est obligé de travailler avec les parents et c'est très bien. » D'autres évoquaient l'intérêt de l'enfant : « Si on ne travaille pas avec les parents, le même il n'avancera pas, c'est pas possible de faire avancer un même si ses parents ne bougent pas aussi », « de toute façon, souvent la solution elle vient des parents, alors on ne peut pas faire sans eux ». Cette volonté énoncée d'un travail en partenariat était systématiquement associée à l'évocation d'une palette d'obstacles extérieurs à leur volonté.

Au détour de ce discours présent dans la totalité des entretiens menés, sont apparues certaines paroles d'un autre ordre. Quelques professionnels ont ainsi pu exprimer leur refus de travailler avec les parents, leurs difficultés à le faire, mani-

festant leur impossibilité à considérer les parents comme des partenaires du travail à mener. D'autres encore ont pu dire leurs craintes face à des parents agressifs envers eux et potentiellement violents.

Je citerai ici deux extraits qui me semblent illustrer clairement ce décalage entre des éléments d'une réalité situationnelle et le vécu représentationnel qui y est associé. Les éléments cités me semblent remarquables à la fois par les propos tenus, mais également du fait de l'émotion que manifestaient ces professionnels à se dire en décalage avec ce qu'ils percevaient comme étant attendu d'eux.

LA COLÈRE DE MARTINE COMME MODE DE RÉSISTANCE

Martine a 35 ans. Elle est éducatrice spécialisée. Depuis son diplôme, il y a sept ans, elle travaille au sein du même foyer auprès d'un groupe d'enfants âgés de 3 à 6 ans. Auparavant, elle travaillait dans une bibliothèque pour enfants. Elle a un enfant.

Martine, tout d'abord, a pu évoquer avec une vive émotion ce qu'elle ressentait au moment d'accompagner un enfant vers ses parents pour un temps de rencontre : « Des fois, je trouve ça bien quoi... justement de ne pas avoir à leur parler, y a des parents on n'a pas envie de parler quoi... déjà on leur donne le gamin ça nous arrache quoi. » « Moi je trouve ça mieux parce que bon, on peut avoir aussi des parents violents, et je me dis on peut se retrouver dans des situations où on risque notre peau quand même hein, euh... (*Rire amer*) moi je suis pas très téméraire sur ce coup-là, je veux bien m'occuper des enfants mais c'est tout, je veux pas me faire casser la gueule pour ça (*Rire amer*) parce que le parent est pas d'accord avec ce que j'ai fait... ou... parce qu'il est pas d'accord tout bêtement avec le placement. »

Puis, évoquant les moments où elle accompagne un enfant vers sa mère pour une rencontre : « J'ai pas envie de rentrer dans des conversations avec elle, je m'en fous royalement, je suis correcte, c'est tout quoi... »

La sincérité avec laquelle Martine a pu partager son vécu lors de cet entretien est rare et témoigne d'une grande sensibilité face à sa pratique quotidienne. Martine prend des positions fermes, engagées, massives, qui contrastent avec ses attitudes corporelles : fragiles, émues, tendues, hésitantes... Martine se positionne comme une professionnelle qui vient protéger et sauver l'enfant de parents qu'elle perçoit comme des bourreaux. Au-delà des fondements historiques d'une telle posture, il m'a semblé percevoir un mécanisme de défense permettant à Martine de faire face à des affects qui la submergent personnellement et dont elle doit, d'une manière ou d'une autre, se dégager pour pouvoir continuer à accompagner chaque jour ces enfants dans leur quotidien.

Les propos de Martine étaient énoncés comme une sorte de bravade qui va à l'encontre de ce qu'on lui demande, de ce qui devrait se faire, se dire et se penser. L'émotion dans laquelle était cette professionnelle durant tout l'entretien rend compte de la difficulté massive qu'il peut y avoir à se présenter comme un éducateur spécialisé qui ne « veut pas » travailler avec les parents. Plus Martine revendiquait et argumentait sa position, plus on sentait sa culpabilité, sa difficulté et sa souffrance. La colère semble alors être un mode d'expression plus que compréhensible quand on vit chaque jour sa pratique professionnelle au carrefour de tant d'affects.

IDÉALISATION INTRA-INSTITUTIONNELLE ET ACCUSATION EXTRA-INSTITUTIONNELLE : UNE DÉFENSE FACE AUX CONTRADICTIONS.

Un second entretien au sein d'un autre foyer de l'enfance m'a permis de confirmer cette hypothèse d'une souffrance chez les professionnels qui perçoivent un décalage entre représentation de leur fonction et vécu concret de leur pratique. Gilbert a partagé ses réflexions à voix haute, cheminant d'affirmations en doutes, déstabilisé lui-même par ce qu'il pouvait parfois répondre et par ce décalage représentationnel et situationnel.

Gilbert a 55 ans, il est éducateur spécialisé depuis trente-quatre ans et travaille au sein de ce foyer depuis quinze ans auprès d'un groupe de quinze enfants âgés de 3 à 14 ans. Il n'a pas d'enfant.

Gilbert évoque tout d'abord avec humour le fait que, parfois, il cherche à éviter les relations avec les parents : « Très honnêtement... mais bon... c'est parce que ça reste entre nous, que vous me donnez cette assurance-là, euh très honnêtement, y a des parents, si je pouvais éviter d'être là quand ils arrivent je le ferais... très honnêtement... c'est pas joli à dire mais c'est comme ça... »

Il paraît réaliser que la description qu'il fait de son positionnement est en décalage avec une réalité, décalage qu'il semble saisir au moment de son énonciation et qu'il partage en se montrant à la fois troublé et surpris par ce constat.

Cette idée d'un décalage entre les représentations de Gilbert et la réalité de son vécu ou de sa pratique est une seconde fois présente durant l'entretien au sujet du travail avec les familles. Concernant cette thématique, il fait référence à la garantie d'anonymat que je lui ai donnée au début de l'entretien : « Ça dépend beaucoup des

parents que je vais avoir en face de moi et des enfants aussi... c'est global... très honnêtement... mais bon... c'est parce que ça reste entre nous, que vous me donnez cette assurance-là... »

Gilbert cherche alors à expliquer que cette volonté d'éviter certaines familles est liée au fonctionnement institutionnel qui lui laisse peu de temps à leur consacrer, ayant en charge les autres enfants du groupe au même moment : « Donc c'est sûr que ceux que je vais avoir tendance à éviter, c'est ceux euh... donc je sais très bien qu'ils vont me tenir la jambe pendant un quart d'heure, que je vais pas réussir à foutre sur le trottoir alors que pendant ce temps-là, j'ai d'autres gamins à m'occuper, voilà... tout simplement... c'est aussi simple que ça... »

Cependant, après un court silence, il poursuit son propos, semblant livrer ses réflexions à voix haute : « En même temps... c'est vrai que ça peut aussi être des parents euh... des parents particulièrement... particulièrement angoissants je veux dire... euh... aussi... c'est pas obligatoirement dont il faut se débarrasser, ça peut être aussi... des gens... qui... il arrive qu'il y en ait quelquefois... qui... je veux dire, moi j'ai un petit peu de mal avec les parents particulièrement toxiques euh... qu'arrivent ici... qu'arrivent ici complètement shootés euh... oui c'est vrai que... c'est moi ça, c'est pas lié au contexte, c'est moi, c'est des moments c'est sûr où je préfère me défiler... (*Ton presque triste, gêné*) ».

Gilbert partage avec sincérité son trouble et le caractère déstabilisant de ce qu'il vient d'évoquer. Il paraît gêné de ses propres propos, prise de conscience d'un décalage entre représentation de sa pratique et vécu éprouvé. Par la suite, Gilbert développera principalement des

thématiques générales, moins liées à son positionnement personnel. Il poursuit ainsi l'évocation des temps de rencontre sous l'angle de l'organisation institutionnelle, arguant que le fonctionnement n'y favorise pas sa présence, ce qui lui convient car il ne souhaite pas s'y voir associé plus particulièrement. « Euh... je dirais qu'en tant qu'éducateur... ça ne me manque pas obligatoirement d'y participer... voilà, ça ne me manque pas obligatoirement... c'est pas spécialement un temps où je voudrais être plus, c'est pas... enfin institutionnellement, j'ai pas particulièrement envie qu'on organise les choses pour que j'y sois plus présent... non. Et... je trouve que la présence du cadre éducatif n'y est pas non plus... n'y est pas mieux adaptée... non... »

Il avance ainsi l'idée que pour lui, ces temps ne sont pas centraux dans sa pratique et dans le travail qu'il souhaite mener, que sa mission se situe au niveau de l'accueil des enfants et non du travail avec les parents. Selon lui, ce travail revient aux services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qu'il critiquera d'ailleurs très vivement. Gilbert conclut que l'aspect qu'il lui semble nécessaire et urgent de développer est « *la prise en charge globale de la famille* », mais précise que ce n'est ni à lui ni aux foyers de l'enfance d'assurer cette mission pourtant cruciale selon lui.

Après avoir expliqué longuement combien ces temps étaient importants pour l'enfant, se référant à certains auteurs, citant des exemples, Gilbert en arrive à argumenter dans un sens opposé à ses premiers propos. Il terminera l'entretien en développant combien des « relations de confiance mutuelle » peuvent se développer aujourd'hui entre les familles et lui. Il explique qu'il n'y a plus la « rivalité qu'il y avait au début où je travaillais », et conclura sur les conditions de travail « extraordinaire-

ment positives » offertes par l'établissement où il est en poste.

Il me semble intéressant de noter qu'à ce moment de l'entretien, les éléments évoquant le registre de la conflictualité, de la rivalité, de l'incohérence, disparaissent des propos de Gilbert, une fois évoqué le décalage entre sa représentation de sa fonction et le vécu qu'il a pu en montrer. Ce qui apparaît alors comme un « retrait » conduit Gilbert à développer fortement des éléments intra-institutionnels extrêmement valorisés et valorisants, tout en pointant les défaillances des services extra-institutionnels tels que l'ASE.

Il me paraît possible de saisir ici une volonté de Gilbert de se dégager des éléments contradictoires qui sont apparus antérieurement et qui l'ont visiblement troublé. La description de ses rapports avec les familles semble avoir pour fonction d'annuler ce qu'il pense avoir laissé paraître d'incohérent ou de non conforme avec l'image qu'il souhaitait donner de sa pratique. Cherchant ainsi à rétablir, pour moi, pour ce que je représentais en tant que chercheuse et peut-être pour lui également, une description plus en accord avec la représentation qu'il a de sa fonction, Gilbert opère un changement de position plus proche de l'idéal que du réel.

DE L'INTERDIT DE DIRE, DE PENSER, COMME FREIN À L'ACTION

À l'issue de cette recherche émerge l'idée d'un interdit de penser ou d'exprimer certains éléments qui se trouveraient en contradiction avec une représentation du positionnement dans la relation aux parents. La loi de 2002 apparaît alors comme référence à suivre dans le positionnement face aux parents, positionnement

que le contexte quotidien et les postures psychiques inconscientes rendent difficiles à s'approprier. La dimension inconsciente de cette dynamique alimente un décalage, certes variable mais notablement présent, entre le vécu de la fonction professionnelle et la représentation de celle-ci.

Ce décalage m'apparaît lié à une atteinte de l'idéal du moi, source de culpabilité, de gêne, de honte, de doute sur sa propre légitimité et dont l'éducateur cherche à se dégager à l'aide de divers mécanismes. Le sentiment d'être un professionnel insatisfaisant conduit les éducateurs à formuler leurs positions sous forme dénégative, à développer une idéologie qui tente de donner du sens à leur positionnement, ou à construire un discours de rivalité agressive envers les parents ou les autres professionnels. Le caractère massif de ces mécanismes doit être rapproché de l'intensité du vécu des professionnels face à cette situation particulière d'évolution « provoquée⁴ » que j'évoquais au début de cet article.

LA SOLITUDE DES PROFESSIONNELS AU CŒUR DES NOUVELLES ORIENTATIONS : ENTENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Il y a ainsi dans le déroulement de ces temps une nécessaire rencontre des professionnels avec les parents, rencontre qui, même si elle se trouve réduite, minimisée, refusée, valorisée ou critiquée, ne peut être évitée par les éducateurs qui s'y trouvent associés. J'ai pu observer, certes, une grande variabilité dans l'implication et l'évocation de ces temps et du travail avec les parents. Cependant, le lien établi paraît valider le choix d'une lecture du positionnement des professionnels *via* leurs représentations des temps de rencontre. Il

4. J.-S. Morvan, *op. cit.*

semble en effet que l'évocation d'un temps concret de la pratique des professionnels ait permis de faire surgir d'éventuelles contradictions ou incohérences, mais également d'expliciter un positionnement et d'en faire émerger du sens et une meilleure compréhension.

Cette souffrance et cette colère mêlées chez Martine pourraient la faire apparaître comme une « mauvaise professionnelle », une professionnelle indignée par le fait qu'on lui demande de considérer comme partenaires des parents qu'elle perçoit comme des bourreaux. Chez Gilbert, cette crainte des parents, de leur violence et les stratégies de fuite ou d'évitement qu'il met en place pourraient également conduire à une évaluation bien négative de ce professionnel.

Cependant, l'objectif de ma recherche était bel et bien de mettre au jour des processus psychiques, des mécanismes de défense ou de dégageant, non pas pour ériger des critères d'évaluation des professionnels, mais pour permettre d'appréhender des dynamiques individuelles qui serviront de point de départ pour un accompagnement, qu'il s'agisse d'instance d'analyse des pratiques ou de formation continue.

Pour envisager une évolution des pratiques, des mouvements concrets dans la manière d'agir et de se positionner, il est nécessaire de permettre aux professionnels de dire tout ce qui relève du refus, de la crainte, de la colère, de la rivalité ou de tout autre affect qui vient faire obstacle au travail avec les familles. Il me semble important de ne pas se cantonner à un développement d'attitudes stéréotypées visant à renforcer une image valorisée de

soi en donnant l'illusion d'un partenariat avec les parents, comme j'ai pu l'observer lors de mes travaux de recherche.

Si cette étape première, déculpabilisante et libératrice, me semble nécessaire et incontournable, elle doit également marquer le début d'un processus d'accompagnement, d'écoute et d'analyse de la pratique. En effet, lors des entretiens que j'ai menés, de nombreux éléments sont apparus comme des mécanismes permettant au sujet de se dégager ou de se défendre et de maintenir une image positive et valorisée de sa pratique, mécanismes qui restent donc fondamentalement usants et réactionnels.

POUR NE PAS CONCLURE...

Que les orientations actuelles encouragent les professionnels de la protection de l'enfance à nouer d'autres relations avec les familles des enfants accueillis semble particulièrement sensé, tant du point de vue de l'enfant que de la dynamique familiale. Que les professionnels qui partagent le quotidien de ces enfants puissent aisément et spontanément développer ce type de relations me semble cependant moins évident. Présenter le partenariat parents-professionnels comme une norme, aussi souhaitable soit-elle, fait l'impasse sur le vécu subjectif de chacun de ces professionnels, leurs parcours, leurs histoires et sur la représentation que chacun a de sa fonction et des parents qu'il rencontre. Cette impasse, coûteuse à mes yeux, a pour conséquence le développement de discours et d'attitudes de « présentation de soi⁵ » défensives ou de dégageant, qui éloignent les professionnels de leur ressenti et risquent de les condamner à un silence

5. E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1996.

coupable, parfois si peu conscientisé que l'interdit de dire devient interdit de penser et se traduit par un agir impossible.

La première étape pour accompagner les professionnels serait de rendre sa place à l'agir en parlant de leur pratique, de leur quotidien, sans grande théorie ni analyse a priori, afin qu'ils puissent lui reconnaître une valeur, et ce quels que soient leurs actes ou les pensées qui les traversent lorsqu'ils accompagnent un enfant vers ses parents. Partons de ce qui est pour entrevoir ce qui peut advenir. Reconnaissons les professionnels dans les situations concrètes qu'ils traversent. Reconnaitre ce qui se fait permettra de laisser les affects se dire : la pensée et l'élaboration auront alors une assise plus solide, moins menacée par les jugements et les représentations.

J'ai souhaité mener cette recherche avec pour objectif premier d'identifier les mouvements psychiques, conscients ou non, défensifs ou de dégageant, présents chez les professionnels des foyers départementaux de l'enfance. Cet objectif a été alimenté par une démarche clinique propre, mais également par une démarche professionnelle visant à éclairer le travail des professionnels dans leur quotidien et à fournir des repères pour les formations des futurs professionnels.

Étant à la fois éducatrice spécialisée et chercheuse, il me semblait important de pouvoir m'inscrire dans une démarche partenariale de recherche-action qui permette que les avancées universitaires ne viennent pas uniquement se nourrir des pratiques, mais puissent, par effet retour, venir alimenter l'action quotidienne des professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU, D. 1985. *Le Moi-peau*, Paris, Dunod.
- BERGER, M. 2005. *Ces enfants qu'on sacrifie... au nom de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod.
- BOUTIN, G. ; DURNING, P. 1994. *Les interventions auprès des parents. Innovations en protection de l'enfance et en éducation spécialisée*, Paris, Dunod.
- DAVID, M. 1989. *Le placement familial. De la théorie à la pratique*, Paris, Dunod, 2004.
- DURNING, P. 1995. *Éducation familiale, acteurs, processus et enjeux*, Paris, PUF, coll. « L'éducateur ».
- DURNING, P. ; PASCAL, S. 1999. *Le partage de l'action éducative entre parents et professionnels. Relevé des travaux en langue française sur la coéducation des enfants et propositions de recherches à développer*, étude commandée au groupe de recherche Éducation et famille par le département Recherche, étude et développement, ministère de la Justice, Vaucresson, décembre 1999.
- FABLET, D. 2005. *Suppléance familiale et interventions socio-éducatives. Analyser les pratiques des professionnels de l'intervention socio-éducative*, Paris, L'Harmattan.
- FABLET, D. (sous la direction de). 2007. *Les professionnels de l'intervention socio-éducative. Modèles de référence et analyses de pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- GABEL, M. ; LAMOUR, M. ; MANCIAUX, M. 2005. *La protection de l'enfance. Maintien, rupture et soins des liens*, Paris, Fleurus, coll. « Psychopédagogie ».
- JOSEFSBERG, R. 1997. *Internat et séparations. Des outils éducatifs ?*, Toulouse, érès, collection « L'éducation spécialisée au quotidien ».
- ROUZEL, J. 1997. *Le travail d'éducateur spécialisé. Éthique et pratique*, Paris, Dunod, 2005.
- ROUZEL, J. 2005. *Le quotidien en éducation spécialisée*, Paris, Dunod.
- VERDIER, P. 1978. *L'enfant en miettes. L'Aide sociale à l'enfance : bilan et perspectives*, Paris, Dunod, 2004.
- WIDLÖCHER, D. 1976 *Les séparations, de la naissance à la mort*, Toulouse, Privat.
- ZAZZO, R. 1979. *L'attachement*, Paris, Delachaux et Niestlé.